



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

**Service départemental
à la Jeunesse, à l'Engagement
et aux Sports**

Nanterre, le 1^{er} février 2021

Affaire suivie par :
Sahra GUESMIA
Tél : 01 30 97 45 52
Courriel : sahra.guesmia@hauts-de-seine.gouv.fr

167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex

La directrice académique des services de
l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

à

Destinataires in fine

Objet : Réforme de l'organisation territoriale de l'Etat - Transfert des équipes jeunesse et sports au sein de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

La réforme de l'organisation territoriale de l'Etat a pour objectif de développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ainsi que de promouvoir une société de l'engagement.

Elle vise à rapprocher aux niveaux départemental et régional les politiques portées par le ministère des sports et celles portées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ce rapprochement s'opère au service d'une véritable continuité éducative de l'enfant et du jeune, forts de la plus-value éducative et territoriale des services jeunesse et sports. Il s'inscrit également dans une logique d'accompagnement des structures, qui œuvrent au plus près des citoyens, et qui donnent vie aux territoires : les clubs sportifs, les associations caritatives, artistiques et culturelles ou de jeunesse et d'éducation populaire, etc...

Il s'agit ainsi d'éclairer et de redonner toute leur force et leur cohérence aux expertises présentes, notamment celle de l'ensemble des métiers techniques et pédagogiques, des personnels d'encadrement ainsi que de l'ensemble des agents administratifs au service des concitoyens.

Au niveau déconcentré, dans les régions et les départements, les agents qui exercent les missions de sport, de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative ainsi que les agents qui soutiennent ces missions ont intégré les services académiques au 1er janvier 2021.

Une délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) est créée au sein de chaque rectorat de région académique, tandis qu'au niveau départemental, un service à la jeunesse, à l'engagement et aux sports est constitué au sein de chaque direction des services de l'éducation nationale (DSDEN).

Dans les Hauts-de-Seine, le pôle "Jeunesse Sport et Vie Associative" de la DDCS est devenu le "service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports", placé sous mon autorité au sein de la DSDEN des Hauts-de-Seine.

Ainsi, vous trouverez ci-après le nouvel organigramme de la DSDEN et du SDJES.

Vos interlocuteurs habituels, agents du service, restent joignables sur leurs boîtes électroniques et lignes téléphoniques habituelles.

La dimension interministérielle des actions et l'approche partenariale des équipes jeunesse et sport est de nature à enrichir les services académiques.

Je serai attentive à ce que cette spécificité soit préservée, mais aussi cultivée en son sein.


Dominique FIS

DESTINATAIRES IN FINE

- Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire,
- Madame le Procureur de la République,
- Monsieur le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine,
- Monsieur le Président de l'Assemblée des Maires des Hauts-de-Seine,
- Monsieur le Président du comité départemental olympique et sportif,
- Mesdames et messieurs les Directrices et Directeurs des services des sports des communes des Hauts-de-Seine,
- Mesdames et messieurs les Directrices et Directeurs des services enfance des communes des Hauts-de-Seine,
- Mesdames et messieurs les Directrices et Directeurs des services jeunesse des communes des Hauts-de-Seine,
- Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de comités départementaux sportifs,
- Mesdames et Messieurs les Présidents et Présidentes d'associations.